

Ala Reine de
Prusse. Deuue
Lett. C. 29.
86 Ad.

Copie

Madame;

J'avoüy m' passer de donner à V. M.^{te} la pièce
de l'inc. en copie, si l'écuyer de Monsieur le
Comte d'Edouard m'en eust dit, qu'il se feroit de
le recevoir, sans aller faire la nouvelle à V. M. en
Hollande. comme véritablement je juge son complaisance
de moins d'importance que la promptitude de son passage.
J'ay pen, Madame, que V. M. voudra se sentir aucunement
satisfait de l'homme dont S. A. a cru expedier d'usage
en ces occasions. Le sujet en est assez scabreux, & le
s'entend propre de l'Empereur qui gouverne la Maj.^{te},
et a certainement un air de conviction sur ces illustres
dépouilles de la maison de Noirs. Ainsi a il fallu
s'expliquer avec netteté et ne pas tout dire ce qu'on
eust pu, en parlant d'un tiers de l'histoire. S. A. a bien
de recevoir tout à l'Esprit par mains de Mylord Strauch
le trop de modestie qu'il a pleu à V. M. lui témoigner
pour le peu d'usage qu'elle a voulu tirer de la maison
de Rynoch. Ce qui se trouve de plus important en cette
lettre, c'est l'assurance que V. M. a pu aisément
donner de ce qu'il n'y a eu que la Dame de M. la
Comtesse de Sursheim gaché. J'ay conclu par là, que
le Concierge de ~~ma maison~~ ne l'a pas séduit avec
tant de promptitude et de discrétion, aux Evens de
nécessité que moy, meilleur Concierge de ma maison, et
qui ay eu l'Esprit de lui témoigner comme j'ay
son passionné serviteur, rien tout le Ciel volé comme
la bonne Dame s'en est déclaré à V. M. Je

ne sçay ce que il y peut avoir de mystérieux en ce parti
en Anglois, que je n'entre gueres bien, mais j'ay souvenu
obscur, que mylord Duc ne se plait pas à me les
introduire neiter.

Deuant deux jours S.A. a pourvu
Monsieur Swan de la Comp. de fire le Cap. Valens. Par
je supplie Mr. Embellin. V. M. de considérer s'il ne
sera pas temps que j'interrompe mes concerts de musique
avec mad. Ogle, qui pret. et si se voudra laisser induire
à de meilleurs accords.

Je demande mil pardon
à V. M. de la sott. impudence qui me porte à abuser
de sa grande bonté, là où après le rapport de ce qui
est arrivé en France, je me devois être en l'ordonne que
supplie V. M. comme je fay avec toute submission, de
me continuer la grace de permettre que je me dis,

Madame

Au camp deuant Hulst ou
cette nuit il y aura 30.
milles posés d'une de nos
Salades, dont les 17 serviront
dans leau. Le 29 octob 1649.